Alytes, 1985, *4* (2): 52-60.

Précisions sur la répartition du Pélobate brun, *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768), en France

Georges H. PARENT

37, rue des Bindés, 6700 Arlon, Belgique

ABSTRACT. - *The author rectifies many errors recently published by* LESCURE *(1984). He specifies the distribution in France of* Pelobates fuscus, *and accessorily its ecology, referring to the literature where all these data have already been published.*

La récente publication de LESCURE (1984) cite, à plusieurs reprises, de manière incorrecte, des données reprises dans la littérature. Elles appellent les rectifications suivantes destinées à éviter que ces erreurs ne soient transposées dans un atlas ou reproduites dans d'autres travaux[1].

PRECISIONS TOPOGRAPHIQUES

LESCURE (1984: 48) écrit que le Pélobate brun "aurait été vu en 1957-1960 dans les environs d'Arlon, en Moselle belge ... (PARENT, 1983)". Que mes collègues français, luxembourgeois et allemands se rassurent: je n'ai jamais manifesté la moindre politique annexionniste et la "Moselle belge" restera sans doute longtemps encore un fantasme géographique!

---

1. L'auteur ayant été lui-même cité de manière incorrecte à plusieurs reprises, le manuscrit de la présente note avait été adressé pour publication dans le *Bulletin de la Société Herpétologique de France*. Bien qu'il constituât un légitime droit de réponse, déposé dans les délais légaux, sa publication fut refusée.

Cette citation résulte d'une lecture un peu rapide sans doute de mon texte, car j'ai bien écrit, à la même page, qu'il avait été impossible de confirmer en 1981 la présence du Pélobate brun dans cette station des environs d'Arlon, qui doit donc être mentionnée sous toute réserve. Je m'étais d'ailleurs refusé à la cartographier (PARENT, 1982 b).

Cette donnée n'était publiée que parce que d'une part des documents subfossiles incontestables et d'autre part diverses données de la littérature indiquaient l'inféodation de cette espèce au bassin hydrographique mosellan. Toutes les références bibliographiques sur cette question ont été publiées (PARENT, 1981 b, 1982 a, 1983).

L'étang de Bouligny a été localisé par LESCURE (1984: 48) dans la vallée de la Moselle. Il se trouve en fait sur territoire d'Arraincourt, à une trentaine de kilomètres de cette rivière. La découverte du Pélobate brun à cet endroit a été rappelée récemment (ANONYME, 1984). Quant à la mention de Metz, qui m'avait été communiquée par le Professeur B. CONDE (*in litt.* 11 juillet 1974) et qui n'était donc pas correcte car il s'agissait de l'observation faite à Bouligny, il faut remarquer qu'il existe cependant une donnée ancienne de la littérature qui cite cette ville (SCHÄFER, 1844).

Divers noms de lieux furent mal orthographiés par LESCURE (1984: 48-49). Pour éviter les confusions qui risquent d'en dériver, il convient de lire le texte comme suit: Noidant-Chatenoy au lieu de "Noidant, Chatenay", Bellefontaine (ou bien Belle-Fontaine, orthographe ancienne) mais non "la Belle Fontaine", Heuilley-Cotton au lieu de "Heuillet-Cotton", Morville-sur-Andelle au lieu de "Morville" et Limeray au lieu de "Luzeray".

Le lecteur aura certainement corrigé le mot "dégurgiter", qui constituait un néologisme, en régurgiter.

En ce qui concerne le bois de Meudon, l'espèce existait non seulement dans l'étang du Tronchet, mais aussi dans celui de Trivaux (BILLIARD, 1912).

PRECISIONS ECOLOGIQUES

LESCURE (1984: 48) écrit que "le Pélobate brun n'est connu avec certitude que de quelques stations en Alsace, dans les forêts du Rhin... Il existerait à une trentaine de kilomètres au nord de Bâle...". Ces données

très vagues gagneraient à être remplacées par la mise au point très précise et récente de BAUMGART (1983). La présence du Pélobate brun en Alsace est également mentionnée dans d'autres travaux de BAUMGART (1979, 1980, 1982). Dans les stations actuellement connues en Alsace et dans celles qui existaient encore il y a une vingtaine d'années, le Pélobate brun n'est nulle part inféodé à la forêt. On dispose actuellement d'une bonne douzaine de stations pour l'Alsace!

L'inféodation du Pélobate brun au réseau hydrographique ne doit plus être présentée comme une hypothèse de travail, car ce fait biogéographique est démontré depuis plus de 60 ans (LANTES, 1921). GISLEN (1938) a d'ailleurs publié une carte de type ponctuel où figuraient de nombreuses stations de France, mais il n'en a malheureusement pas publié les emplacements précis. Cette inféodation y est manifeste!

De même au Benelux, l'inféodation aux bassins hydrographiques de la Moselle, du Rhin et de l'Escaut est aujourd'hui établie. Elle m'a d'ailleurs permis de définir des territoires où la recherche du Pélobate brun devait être entreprise, y compris dans le nord de la France (PARENT, 1982 b, 1985). Encore ne faut-il pas confondre la notion de bassin hydrographique avec celle du lit mineur d'une rivière comme l'a fait RAPPE (1982)!

PRECISIONS CHOROLOGIQUES

LESCURE (1984: 50) écrit ceci: "PARENT (1981) mentionne le département de la Mayenne dans son aire de répartition de l'espèce, mais je n'ai pas trouvé la source de cette affirmation". Cette donnée, qui avait également intrigué EVRARD & DAUM (1982), repose sur une information tirée de la littérature: GERMAIN & SEGUY (1957: 433), donnée figurant déjà dans la première édition de cet ouvrage (GERMAIN, 1925: 249). La source de cette information reste évidemment mystérieuse, mais aujourd'hui, je crois qu'il s'agit d'une confusion de GERMAIN qui a considéré les départements de la Mayenne et de la Sarthe, alors qu'il s'agissait des deux vallées de même nom, citées par MILLET (1828) pour le département de Maine-et-Loire!

LESCURE (1984: 48) signale que "Personne, à ma connaissance, n'a mentionné de localité de Pélobate brun dans la région Nord-Pas-de-Calais, ni dans les zones limitrophes en Belgique. Cependant PARENT (1981) inclut le

département du Nord dans l'aire de distribution de l'espèce". Plus loin (LESCURE, 1984: 52-53), il écrit que "La carte de PARENT (1981)... inclut dans l'aire de distribution le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Oise, départements sur lesquels je n'ai pas trouvé de données".

Il s'agit d'une nouvelle lecture inattentive du texte (PARENT, 1981 a: 95, au § 22) qui indique clairement qu'on ne dispose d'aucune donnée pour les départements 60 (Oise), 62 (Pas-de-Calais) et 80 (Somme).

J'ai cependant retrouvé depuis lors une donnée pour le département de l'Oise (SCHREITMÜLLER & WOLTERSTORFF, 1923), qui avait d'ailleurs échappé à LANTZ (1924). HERON-ROYER (1886: 75) citait aussi l'Oise, mais sans donner de localités.

Le département du Nord était mentionné sur la base des données de NORGUET (1871) et de LANTZ (1924), toutes deux reprises d'ailleurs dans une publication consacrée à la première observation incontestable du Pélobate brun en Wallonie (PARENT, 1982 b), dont le site de reproduction vient d'être découvert en 1984. Une proposition de classement du site a été immédiatement introduite auprès de la Commission royale des Monuments et des Sites. Le département du Nord est également mentionné par COLLIN DE PLANCY (1876) et par SCHREITMÜLLER & WOLTERSTORFF (1923).

De plus, la présence du Pélobate brun dans le département du Nord, ainsi que dans la région de Mons en Belgique, était également établie par le fait qu'il existe un nom vernaculaire pour désigner les têtards géants de cette espèce, que l'on a consommés autrefois comme succédanés de poissons: ce sont des "Cabots". C'est abusivement que ce mot a servi ultérieurement à désigner d'autres têtards d'Anoures.

Cette note récente (PARENT, 1982 b) comporte une carte tramée (carrés de 4 x 4 km) qui couvre la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, les zones limitrophes aux Pays-Bas et en Allemagne, ainsi que tout le nord de la France jusqu'au bassin de la Seine. Cette carte indique une bonne trentaine de stations rien que pour la France et toutes les données de la littérature s'y rapportant sont citées! C'est sous la forme de telles cartes à trame fine (carrés de 4 x 4 km en Belgique, 5 x 5 km aux Pays-Bas) qu'un atlas gagnerait à être publié, car une échelle moins fine ne permet plus aucune interprétation de la répartition.

LESCURE (1984: 52-53) écrit aussi: "La carte de PARENT (1981) est

précise, mais reflète plus la répartition de *P. fuscus* en France au XIXe siècle que son statut actuel". Cette phrase mérite une critique sans appel, car s'il est légitime d'utiliser des signes particuliers pour dater certaines observations, l'objectif prioritaire de toute cartographie sérieuse doit être de réaliser la carte d'aire potentielle des espèces. Elle seule pourra être utilement confrontée aux données climatiques, oro-hydrographiques, paléontologiques (les subfossiles surtout), phytogéographiques et autres qui nous permettront sans doute un jour de comprendre les modalités qui ont présidé à la mise en place de notre faune. C'est le bon sens même et je me suis clairement exprimé à ce sujet (PARENT, 1979: 251-259).

Le problème du chevauchement de l'aire, en France, de *Pelobates fuscus* et de *P. cultripes*, avait déjà été évoqué par BEDRIAGA (1890), qui considérait que les deux espèces pouvaient coexister dans les environs de Nantes, ainsi que par PARÂTRE (1892) pour le département de Maine-et-Loire.

AUTRES PRECISIONS

L'analyse des données de la littérature n'a pas été faite avec un esprit critique par LESCURE (1984), qui passe par exemple sous silence le fait que les cartes d'aires publiées par ZUIDERWIJK (1981: 54) sont inexactes. De plus, ZUIDERWIJK présente son travail comme le bilan exclusif de prospections de terrain, alors qu'il est flagrant que les informations relatives au Pélobate brun sont toutes tirées de la littérature, tout comme dans le travail de LESCURE, purement compilatoire.

Une célèbre controverse opposa BOULENGER et HERON-ROYER à propos du *Pelobates "latifrons"* (= *P. fuscus insubricus* Cornalia, 1873), dont la présence en France n'est pas à exclure (BOULENGER, 1888 a-b; HERON-ROYER, 1888 a-c; WOLTERSTORFF, 1888). PERACCA (1888) prit parti pour BOULENGER dans cette controverse intéressante.

Il existe d'autres données de la littérature pour les départements suivants: 02 (LANTZ, 1924; on dispose actuellement d'environ 25 données pour l'Aisne), 03 (LELIEVRE, 1883, 1884), 25 (SAHLER, 1864), 36 (PARÂTRE, 1892; voir aussi le travail tout récent de DUBOIS, 1984), 57 (VANDERHAEGE, 1979, mais à confirmer), 69 (TARRAJAT, 1965, mais douteux), 76 (COULON, 1928), 77 (GOUILLARD, 1973). Cette liste, qui n'est pourtant pas exhaustive, contredit

diverses affirmations de LESCURE (1984). Pour l'Isère, CHARVET (1846) ne cite pas de station.

Il n'est pas possible de reprendre ici toutes ces informations par le détail. Renvoyons à la bibliographie de PARENT (1982 c) où l'on trouvera des informations complémentaires sur le Pélobate brun dans les travaux suivants, cités par leurs numéros-code. Rendons cependant attentif au fait qu'il faut également citer les auteurs qui signalent expressément l'absence de l'espèce dans certains départements ou dans certaines régions:

0254 - 0317 - 0389 - 0747 - 0794 - 0811 - 0813 - 0889 - 1131 - 1149 - 1230 - 1382 - 1760 - 1761 - 1762 - 1803 - 1839 - 1951 - 1952 - 1996 - 2092 - 2261 - 2262 - 2263 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2395 - 2442 - 2465 - 2469 - 2725 - 2846 - 2910 (erreur) - 2912 - 2934 - 3032 - 3041 - 3051 - 3052 - 3148 - 3160

De même, pour *Pelobates cultripes*, on trouverait des informations dans les travaux suivants:

0139 - 0276 - 0343 - 0354 - 0389 - 0585 - 0710 - 0714 - 0756 - 0785 - 0810 - 0881 - 0884 - 1044 - 1047 - 1316 - 1401 - 1493 - 1631 - 1697 - 1745 - 1750 - 1951 - 1952 - 2047 - 2200 - 2299 - 2494 - 2497 - 2500 - 2677 - 2680 - 2910 - 3029 - 3068 - 3285

Les travaux suivants, qui ne figuraient pas dans cette bibliographie, méritent également d'être consultés. Pour *Pelobates fuscus*: DUBOIS & MORERE (1979), DUBOIS (1984), LE ROUX (s. d.); pour *P. cultripes*: OLIOSO (1983).

Cet inventaire bibliographique est extrait de l'index bivalent "espèce / département" annoncé dans la bibliographie (PARENT, 1982 c: 385), dont la publication dépendra de la bonne volonté du Secrétariat de la Faune et de la Flore à Paris.

Il est évident que l'information sur laquelle une carte doit reposer gagne à être aussi complète que possible et qu'il faut consulter les travaux originaux et ne pas se contenter de les citer de seconde main à travers les publications de GADEAU DE KERVILLE et de LATASTE par exemple.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANONYME, 1984. - (A propos du Pélobate brun). *Feuille contact Soc. Hist. nat. Moselle*, *339* (mars 1984): 1-2.

BAUMGART, G., 1979. - Batraciens et Reptiles des forêts du Rhin. *In*: P. GRADOZ (coord.), *Les plaines humides*, Wettolsheim, Saep, Mars & Mercure: 80-99.

----- 1980. - Batraciens menacés en Alsace: actions possibles en vue de leur protection. *In*: ANONYME, *Protection de la Nature en Alsace*, Wettolsheim, Saep, Mars & Mercure: 27-40

----- 1982. - Aspects de l'herpétofaune d'une forêt alluviale. Batraciens et Reptiles des forêts riveraines du Rhin en Alsace. *Aquarama*, *16* (64): 48-51; *16* (65): 50-51; *16* (66): 46-49.

----- 1983. - Crapauds. *In*: *Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, *4*: 2111-2117.

BEDRIAGA, J. VON, 1890. - Die Lurchfauna Europa's. I. Anura, Froschlurche. *Bull. Soc. Nat. Moscou*, (n.s.), *III* (1889): 210-422, 466-622.

BILLIARD, G., 1912. - Catalogue résumé des espèces de Reptiles et de Batraciens qui vivent aux environs de Paris dans un rayon de 300 km. *Bull. Soc. Nat. paris.*, *7* (1910): 44-59.

BOULENGER, G. A., 1888 a. - Note sur le Pélobate brun; à propos de la récente communication de M. Héron-Royer sur le *Pelobates latifrons*. *Bull. Soc. zool. Fr.*, *13*: 115-116.

----- 1888 b. - Encore un mot sur les prétendus caractères différentiels du Pélobate d'Italie. *Bull. Soc. zool. Fr.*, *13*: 163.

CHARVET, A., 1846. - *Catalogue des animaux qui se trouvent dans le département de l'Isère* (extrait de la statistique générale du département de l'Isère, livre II). Grenoble, F. Allier & Fils: 195-356.

COLLIN DE PLANCY, V., 1876. - *Recherches sur l'alimentation des Reptiles et Batraciens de France*. Paris, Durand: 1-21. (extr. de *Sciences pour tous*, 1876, N° 46 à 51).

COULON, L., 1928. - Sur deux acquisitions intéressantes pour le Musée en 1927. *Bull. Soc. Etud. Sci. nat. Elbeuf*, *46* (1927): 68-71.

DUBOIS, A., 1984. - *Pelobates fuscus* dans le département de l'Indre. *Alytes*, *3*: 137-138.

DUBOIS, A. & MORERE, J.-J., 1979. - A propos des introductions d'espèces réalisées par Raymond Rollinat. *Bull. Soc. herpét. France*, *9*: 59-61.

EVRARD, P. & DAUM, T., 1982. - La répartition des Amphibiens en Mayenne. *Alytes*, *1*: 18-30.

GERMAIN, L., 1925. - La faune des lacs, des étangs et des marais. *Encyclopédie pratique du Naturaliste*, *XX*, Paris, Lechevalier: 1-315, pl. I-XX.

GERMAIN, L. & SEGUY, E., 1957. - La faune des lacs, des étangs et des marais de l'Europe occidentale. (2e éd.). *Encyclopédie pratique du Naturaliste*, *XX*, Paris, Lechevalier: i-x + 1-549, pl. I-XXXII.

GISLEN, T., 1938. - On the history of evolution and distribution of the European Pelobatids. *Zoogeogr.*, *3* (1936): 119-131.

GOUILLARD, J., 1973. - Reptiles et Amphibiens de la vallée du Loing et du Gâtinais. *Bull. Assoc. Nat. Valée du Loing*, *49*: 56.

HERON-ROYER, (L.-F.), 1886. - Notice sur les moeurs des Batraciens. II. Pelobatidae et genre *Pelodytes*. *Bull. Soc. Etud. Sci. Angers*, *15* (1885): 61-111.

----- 1888 a. - Description du *Pelobates latifrons* des environs de Turin et d'une conformation particulière de l'ethmoïde chez les Batraciens. *Bull. Soc. zool. Fr.*, *13*: 85-91.

----- 1888 b. - Note complémentaire sur le *Pelobates latifrons*. *Bull. Soc.*

zool. Fr., *13*: 108-110.
----- 1888 c. - Nouvelles recherches sur le *Pelobates latifrons* en réponse à la note de M. Boulenger sur le Pélobate brun. *Bull. Soc. zool. Fr.*, *13*: 117-119.
LANTES, K., 1921. - Beiträge zur Verbreitung der Knoblauchkröte, *Pelobates fuscus* Laur. in Bayern. *Blätt. Aquar. Terrarienk.*, *32*: 116-118.
LANTZ, L.-A., 1924. - Quelques données récentes sur l'herpétologie du Nord-Est et de l'Est de la France. *Rev. Hist. nat. appl.*, (1), *5*: 76-86.
LELIEVRE, E., 1883. - Addenda à la liste des Reptiles et des Batraciens d'Amboise. *Feuille jeunes Nat.*, *13*: 35.
----- 1884. - Réponse à M. Aug. Dutreux. *Feuille jeunes Nat.*, *15*: 22.
LE ROUX, M., s. d. (vers 1908?). - *La Haute-Savoie. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*. Guides Marcellin Boule. (Paris), Masson & Cie: i-vii + 1-340, (Batraciens & Reptiles: 72-73).
LESCURE, J., 1984. - La répartition passée et actuelle des Pélobates (Amphibiens, Anoures) en France. *Bull. Soc. herpét. France*, *29*: 45-59.
MILLET, P.-A., 1828. - *Faune de Maine et Loire ou Description méthodique des animaux qu'on rencontre dans toute l'étendue du département de Maine et Loire, tant sédentaires que de passage, avec des observations sur leurs moeurs, leurs habitudes, etc.* Paris, Rosier & Angers, Pavie, 2 vol.: i-xviii (+ 22) + 1-773, pl. 1-6.
NORGUET, A. DE, 1871. - Zoologie du Nord de la France. Reptiles et Amphibiens. *Bull. scient. hist. & litt. Départ. Nord*, *3*: 18-22.
OLIOSO, G., 1983. - Contribution à l'étude des Amphibiens du Vaucluse. *Alytes*, *2*: 30-44.
PARÂTRE, R., 1892. - Batraciens du Centre de la France, particulièrement du département de l'Indre (Collection de Vertébrés du Musée de Chateauroux). *Bull. Musée Chateauroux*, *7*: 120-129.
PARENT, G. H., 1979. - Atlas provisoire commenté de l'herpétofaune de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. *Naturalistes belges*, *60*: 251-333.
----- 1981 a. - Matériaux pour une herpétofaune de l'Europe occidentale. Contribution à la révision chorologique de l'herpétofaune de la France et du Benelux. *Bull. Soc. linn. Lyon*, *50*: 86-111.
----- 1981 b. - Les Batraciens et les Reptiles menacés de disparition en Wallonie. (I) Synthèse. (II) Fiches par espèces. *In*: *Enquête sur les Vertébrés menacés de disparition en Wallonie*, Ministère des Affaires wallonnes, in-4°, 2 vol.: I: (i-v) + 1-45; II: 46-240.
----- 1982 a. - même travail, version in-8°, 1 vol.: i-v + 1-256.
----- 1982 b. - Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 7. Présence en Wallonie du Pélobate brun, *Pelobates fuscus fuscus*, et de la Grenouille agile, *Rana dalmatina*. *Naturalistes belges*, *63*: 113-123.
----- 1982 c. - Bibliographie de l'herpétofaune française. *Inventaires de Faune et de Flore*, Paris, Secrétariat de la Faune et de la Flore, *17-18*: 1-431.
----- 1983. - *Animaux menacés de disparition en Walonnie. Protégeons nos Batraciens et Reptiles.* Gembloux, Duculot & Jambes, Région wallonne: 1-172, 16 pl.
----- 1985. - Atlas des Batraciens et des Reptiles de la Belgique et des Régions limitrophes. Distribution, Ecologie, Ethologie, Conservation. *Cahiers Ethol. appl.*, *4* (1984): i-vi + 1-198.
PERACCA, G., 1888. - Sul valore specifica del *Pelobates latifrons* dei dintorni di Torino. *Boll. Mus. Zool. Anat. comp. R. Univ. Torino*, *46*, III: 6 p.
RAPPE, G., 1982. - Korte mededeling. Nieuwe gegevens over het voorkomen van

Pelobates fuscus (Laurenti)(Anura, Pelobatidae) in België. *Biol. Jaarb.*, *Dodonaea*, *50*: 255-259.

SAHLER, A., 1864. - Catalogue raisonné des animaux vertébrés qui se rencontrent dans l'arrondissement de Montbéliard. *Mém. Soc. Emul. Montbéliard*, (2), *1* (1862-1864): 403-513.

SCHÄFER, M., 1844. - *Moselfauna oder Handbuch der Zoologie, enthaltend die Aufzählung und Beschreibung der in dem Regierunsbezirk Trier beobachteten Thiere unter Berücksichtigung der Angrenzung des Moseldepartements und Belgiens. Erster Theil: Wirbelthiere: Säugethiere, Vögel, Reptilien und Fische.* Trier.

SCHREITMÜLLER, W. & WOLTERSTORFF, W., 1923. - Beiträge zur Fauna Nord- und Nordostfrankreich und angrenzenden Gebiete Belgiens. *Arch. Naturg.*, *89* A, 119-168.

TARRAJAT, A., 1965. - Les Amphibiens, ces méconnus. *Bull. Soc. linn. Lyon*, *34*: 334-339.

VANDERHAEGE, M., 1979. - Les Batraciens de Lorraine. *In* : J.-C. PIHAN (coord.), *Mammifères, Batraciens et Reptiles*, Wettolsheim, Mars & Mercure, coll. "*La Nature en Lorraine*": 7-16.

WOLTERSTORFF, W., 1888. - Ueber *Pelobates fuscus* Laur. subsp. *insubricus* Corn. (= *latifrons* Héron-Royer). *Zool. Anz.*, *11*: 672-679.

ZUIDERWIJK, A., 1981. - Amphibian distribution patterns in Western Europe. *Bijdrage Dierk.*, *50* (1980): 52-72.